



COMITE REGIONAL DE CYCLOTOURISME DU GRAND EST

ARDENNE - AUBE - MARNE - HAUTE-MARNE - MEURTHE-ET-MOSELLE - MEUSE - MOSELLE - BAS-RHIN - HAUT-RHIN - VOSGES



Préfecture de Meurthe-et-Moselle
Déclaration n° W5430009613
Siret 825 282 536 00010 – APE 9312Z

Adresse de votre correspondance à :

Olivier Sinot
Président du CoReg Grand Est
8A, rue des Garennes
57155 Marly
Tél. : 06 80 25 82 70
grandest-presidence@ffct.org

A attention des
Cyclotouristes du Grand Est

Tomblaine, le 12 décembre 2018

Objet : Invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire du CoReg Grand Est de Cyclotourisme

Chèr(e) ami(e) cyclo,

Le Comité Directeur du CoReg Grand Est de Cyclotourisme a le plaisir de vous inviter à participer aux travaux de son assemblée générale ordinaire qui aura lieu :

Dimanche 3 février 2019 à 14 h (accueil et émargement à 13 h 30)
Centre sportif de l'Aube
5, rue Marie Curie – 10000 Troyes

Ordre du jour

- Ouverture de l'assemblée générale par le président du CoReg
- Rapport moral / Rapport d'activités / Rapport financier et rapport des censeurs aux comptes
- Projet de budget 2019
- Vote des rapports et du projet de budget 2019
- Rapports des pôles
- Questions (questions écrites à envoyer au président du CoReg avant le 14 janvier 2019)
- Interventions des invités
- Résultats des votes
- Remise des récompenses

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez croire, Chèr(e) ami(e) cyclo, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Président du CoReg Grand Est de Cyclotourisme

Olivier SINOT

